

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE MASTER EN SCIENCES DE L'EDUCATION DE L'UFR
SCIENCES DE L'EDUCATION, FORMATION ET DU SPORT
(SEFS)
DE L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT LOUIS**

Equipe d'évaluateurs

- M. Djibril SECK, Professeur titulaire, INSEPS/ UCAD, Président
- M. Saliou KANE, Professeur assimilé, Retraité FASTEF UCAD, Membre
- Mme Fatou Dame LOUM, Maître de Conférences titulaire, INSEPS/UCAD, Membre

Signature

Pour l'équipe, le Président

septembre, 2024

Table des matières

Introduction.....	3
1 Présentation de l'établissement et du programme.....	3
2 Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3 Description de la visite sur le terrain	7
3.1 Organisation et déroulement de la visite.....	7
3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)	8
4 Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation des programmes)	9
5 Points forts du programme	17
6 Points faibles du programme	17
7 Appréciations générales.....	18
8 Recommandations à l'établissement.....	18
9 Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	19
10 Proposition de décision: <i>accréditation</i>	19

Introduction

L'équipe des experts, composée des professeurs Djibril SECK (Président), Saliou KANE (membre) et Fatou Dame LOUM (membre), désignée par l'ANAQ-Sup pour l'évaluation du programme de Master en « Sciences de l'éducation » s'est rendue à Saint Louis pour effectuer la mission. Cette mission fait suite à la requête de l'établissement auprès de l'ANAQ-Sup en vue d'une accréditation dudit programme.

L'évaluation externe a eu lieu à l'Université Gaston Berger (UGB).

A l'introduction, le Président de l'Equipe des experts de l'ANAQ-Sup précisé la volonté de mener des travaux tenus dans le temps, l'environnement dans lequel s'inscrit cette mission d'évaluation-suivi et d'appui-conseil conformément à la vision et à la mission de l'ANAQ-SUP. C'est donc dans un environnement de calme et de sérénité, de confiance mutuelle, d'engagement et d'ouverture que se sont déroulés nos travaux en présence de tous les représentants institutionnels concernés : PER, PATS, Etudiants.

Après l'étude du rapport d'autoévaluation du programme et des éléments de preuves, la mission menée par les experts a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement et de rencontrer les différents acteurs de la formation.

Le présent rapport est élaboré par l'équipe d'experts selon le canevas de présentation proposé par l'ANAQ-Sup et à la suite des éclaircissements fournis par les acteurs du programme sur l'appréciation des standards, les éléments de preuve demandés par l'équipe d'expert de l'ANAQ-Sup.

1 Présentation de l'établissement et du programme.

- **Présentation de l'établissement**

L'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'éducation, Formation et du Sport (UFR SEFS) est créée à l'UGB par Décret N° 2010-1455 en date du 5 novembre 2010 dans le cadre de la diversification de l'offre de formation et pour répondre aux besoins croissants en nouvelles compétences dans les domaines de l'enseignement, de la formation et du management de l'éducation. Le but visé est d'assurer la formation de cadres aptes à contribuer efficacement au développement des différents secteurs et branches d'activités liés à l'éducation, l'enseignement, la formation et le sport, mais également de doter le pays de chercheurs aptes à produire les

connaissances sur le système éducatif global dans son organisation, son fonctionnement et son évolution. L'UFR a débuté les activités d'enseignement, de formation et de recherche dès la rentrée académique 2011-2012. Ce faisant le programme d'études de Master a débuté l'année académique suivante 2013-2014 et se déroule depuis et a vu la formation de 239 étudiants en M1, 208 étudiants en M2 et 54 mémoires soutenus.

Accueillant la dixième promotion (10ème) étudiants en 2023-2024, le programme d'études du Master a reçu à ce jour : 239 étudiants en M1, 208 étudiants en M2 et, a obtenu 54 mémoires soutenus.

L'UFR SEFS comprend trois (03) départements :

- le département de formation
- le département du sport
- le département des sciences de l'éducation.

Le département des sciences de l'éducation assure des missions de formation, de recherche – action et de service à la communauté.

La formation en sciences de l'éducation comprend trois parcours : la licence (L1, L2 et L3), le Master (M1 et M2) et le Doctorat. Le parcours Doctorat a commencé en 2023-2024.

- **Présentation du programme**

La mise en place du Master Sciences de l'éducation s'inscrit dans le prolongement de la Licence L3 de Sciences de l'éducation ouverte par l'URF SEFS à la rentrée universitaire 2012-2013. Elaboré et débuté dès la rentrée 2013-2014, le programme de master des sciences de l'éducation a été révisé en 2015, 2016. En 2019 le programme est entièrement revu, il est ensuite actualisé en 2020 avec des options de spécialisation non encore effectives.

Le Master s'oriente dans un approfondissement théorique et pratique des enseignements reçus en L3, dans les domaines de l'étude scientifique des pratiques, des processus et des dispositifs de l'éducation et de la formation.

Le programme d'études du Master constitue une première étape d'un cursus qui se spécialise progressivement.

Du point de vue des débouchés le Master Education, Formation et Intervention (EFI) mène :

- Au métier de l'enseignement et de la recherche dans le Supérieur (enseignement et recherche en éducation et en formation), avec le doctorat,

- Aux métiers de l'expertise et du conseil en éducation et en formation, que ce soit pour l'administration centrale de l'éducation et de la formation, que pour des organismes internationaux pour la conception et la mise en œuvre de programmes pour les pays du Sud,
- Aux métiers de planificateurs de l'éducation et de la formation, avec le master de Sciences de l'éducation, les titulaires du master Sciences de l'éducation pouvant à ces emplois.

Du point de vue des objectifs, le Master sciences de l'éducation vise à :

- approfondir aux niveaux théorique et pratique les enseignements reçus par les étudiants en L3, à savoir l'étude scientifique des pratiques, des processus et des dispositifs d'éducation et de formation ;
- mobiliser les outils théoriques, épistémologiques et méthodologiques propres aux sciences humaines et sociales en général et aux sciences de l'éducation en particulier ;
- développer une capacité à conceptualiser et problématiser des programmes et des situations d'éducation et, conduire une recherche à caractère scientifique basée sur une démarche de recueil et de traitement de données quantitatives et/ou qualitatives.

L'organisation de la formation répond aux normes du système LMD.

Le Master en Sciences de l'éducation, spécialité EFI (Education, Formation, Intervention), est organisé en quatre semestres d'études, avec 30 crédits à valider chaque semestre. Il s'appuie sur la base d'un fort socle commun en première année (M1) autour de la maîtrise des savoirs théoriques fondamentaux des sciences de l'éducation.

Les contenus du programme sont déclinés en unités d'enseignement (UE) lesquelles comprennent des éléments constitutifs (EC). La maquette pédagogique précise les éléments constitutifs, les modalités d'enseignement et leurs volumes horaires ainsi que le nombre de crédits par UE.

Les unités d'enseignements dispensées en M1 et M2 sont précisées ci-après

Master I	Master II
Approfondissement des connaissances disciplinaires	Contextualisation des savoirs fondamentaux
Epistémologie et Méthodologie	Les nouveaux outils et dispositifs pour la recherche en éducation

Analyse des situations d'éducation, de formation et d'intervention	Séminaires/état de la recherche
Savoirs appliqués	Recherches appliquées
Séminaire de recherche	Séminaire de recherche
	Stage de recherche ou de professionnalisation

La formation, dispensée essentiellement en « présentiel », est organisée sous forme de cours, de conférences, de séminaires, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de stages et de conduites de projets individuels ou collectifs.

C'est au niveau du Master 2 que sont organisés les stages et les conduites de projets individuels ou collectifs. Ils impliquent la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport qui donne lieu à une soutenance.

2 Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation du programme de Master des sciences de l'éducation est l'œuvre d'un comité de pilotage comprenant des enseignants-chercheurs du département des sciences de l'éducation, des responsables de l'administration de l'UFR, un représentant de l'administration centrale de l'UGB, un représentant du personnel administratif, technique et de service(PATS), un de la cellule interne d'assurance qualité(CIAQ) et un des étudiants La coordination du travail a été assurée par le responsable de la filière Master SCEDU.

Le comité ainsi mis en place est assez représentatif de l'institution et, au plan méthodologique, une démarche inclusive a été adoptée pour la collecte des données et la rédaction du rapport.

Le rapport d'auto-évaluation, de trente-six (36) pages, comporte quatre (04) parties agencées comme suit :

Champs d'évaluation et standards

Conclusion

Glossaire

Annexes

Dans le développement du rapport, les champs d'évaluation et les standards sont passés en revue un à un et des réponses ont été données à certaines questions prévues dans le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. L'évaluation du programme au regard de chaque

standard du référentiel a été faite à travers un texte explicatif d'appréciation, des remarques et recommandations et une conclusion en termes « Atteint » « Non atteint »

Dans la conclusion le rapport fait le résumé, champ par champ, de la position du programme par rapport au référentiel de l'ANAQ-Sup et souligne, parmi les points forts l'attractivité du Master mesurée par la forte demande d'admission d'étudiants enregistrée chaque année et comme faible, le niveau d'encadrement des mémoires des étudiants qui retarde leur soutenance.

En résumé, le rapport d'autoévaluation renseigne la position du programme par rapport aux standards des différents champs d'évaluation du référentiel de l'ANAQ-Sup.

Le texte descriptif et analytique ainsi produit est assez étoffé avec des renvois à des annexes bien numérotées dont la liste est faite à la fin du document.

3 Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

- **Séance de présentation du programme de master des sciences de l'éducation.**

La visite sur le terrain s'est déroulée conformément à l'emploi du temps et aux activités prévues. La présentation du programme de master en sciences de l'éducation a été faite par le Chef de Département avec une approche managériale empreinte de vérité, de simplicité, de réalisme et d'humilité et, selon une démarche en 5 composantes portant sur l'environnement, les menaces, les opportunités les forces et les faiblesses (EMOFF ou SWOTT). Les échanges ont permis de: s'accorder sur les points forts, demander plus d'éclaircissements, approfondir la collecte de données et d'éléments de preuves, faire des remarques sur le fond et la forme de la présentation. Lesquelles remarques ont été acceptées et des engagements pris fin de nous fournir les éléments demandés à consulter sur place et à nous faire parvenir.

- **Entretien avec les membres du Personnel Enseignant et de Recherches (PER)**

Trois enseignants chercheurs ont été interrogés (deux maitres-assistants et un docteur). Les trois disent mettre à la disposition des étudiants les syllabi de cours. Mais ils affirment qu'il n'existe pas à leur connaissance une évaluation formelle des enseignements. L'un des enseignants a participé à l'élaboration de la maquette et un autre à son évaluation. Ils reconnaissent l'existence d'un laboratoire, cependant chaque enseignant travaille en solo. Il n'y a pas de transdisciplinarité.

- **Entretien avec le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

Trois PATS ont été interrogés (une assistante de direction, un agent administratif et le chef de la scolarité). Dans l'ensemble, ils expliquent qu'ils n'ont pas de difficultés avec les PERS et les étudiants car ils ont des relations fonctionnelles avec les PERS et ils restent à l'écoute des étudiants.

- **Entretien avec les étudiants**

Les quatre étudiants interrogés expliquent que la majorité des professeurs donne les syllabi de cours au premier cours, ils reconnaissent l'existence d'une sélection pour le Master et d'un cahier de texte, mais en ce qui concerne les enseignements, il n'y a pas d'évaluation. Ils parlent d'un problème d'encadrement qui peut expliquer le faible taux de soutenance. Ils expliquent qu'ils ont des rapports très fonctionnels avec les enseignants, les PATS et les responsables de l'administration.

- **Visite des locaux et des infrastructures.**

La visite des locaux et des infrastructures a été effectuée conformément aux recommandations et indications de l'ANAQ-Sup. Elle a porté sur : bibliothèques/centres de documentation, les Amphis/salles de cours, le laboratoire et ses équipements, la scolarité, le bloc administratif, le dispositif d'hygiène, d'environnement et de sécurité.

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

L'équipe d'experts a été accueillie dans des conditions favorables à la réalisation de la mission d'évaluation.

Lors de cette visite, le personnel de direction, le personnel présent aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et aux questions des experts évaluateurs externes.

La disponibilité du corps professoral, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants était appréciable.

Le cadre d'étude est favorable avec des infrastructures de qualité, des salles de cours, des salles informatiques et une bibliothèque physique bien équipées.

4 Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation des programmes)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
L'UFR SEFS a débuté les activités à la rentrée académique 2011-2012. Le programme d'études de Master a débuté l'année académique suivante 2013-2014 et se déroule régulièrement depuis. Il est présentement à la dixième (10ème) promotion. Depuis la création du programme, les effectifs croissent d'année en année avec quelques fluctuations notamment au niveau du master II. Accueillant la dixième promotion d'étudiants en 2023-2024, le programme d'études du Master a reçu à ce jour : 239 étudiants en M1, 208 étudiants en M2 et, a obtenu 54 mémoires soutenus. Cependant, la proportion d'étudiants de master II par rapport à l'effectif total qui valide le diplôme décroît progressivement. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution
Les objectifs de formation et/ou d'apprentissage définis pour le programme de Master des sciences de l'éducation correspondent à la mission de et au plan stratégique de l'UGB. En effet, l'objectif général visé par la création de l'UFR SEFS à l'UGB est d'assurer la formation des cadres aptes à contribuer efficacement au développement des différents secteurs et branches d'activités liés à l'éducation, l'enseignement, la formation et le sport, mais aussi à doter le pays de chercheurs aptes à produire des connaissances sur le système éducatif dans son organisation, son fonctionnement et son évolution (Décret N° 2010-1455 du 05 novembre 2010) En rapport avec cela, le Master de sciences de l'éducation vise les objectifs suivants : • construire une culture générale forte en sciences humaines et sociales, • confronter les différentes théories et recherches sur les faits et solutions d'éducatifs, • produire une réflexion critique sur les pratiques professionnelles dans les domaines éducatifs,

- se doter d'outils méthodologiques pour acquérir une culture de recherche, de compétences, d'observation, d'analyse et de synthèse pour toute démarche d'investigation scientifique,
- de s'engager dans un projet professionnel pour ceux et celles qui inscrits dans des objectifs de professionnalisation orientés sur des problèmes de l'éducation, de la formation et de l'enseignement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Un point focal est chargé d'accompagner les étudiants pour les stages et l'insertion dans le monde du travail. Des professionnels interviennent dans le programme et appuient les efforts fournis pour maintenir des relations suivies avec le monde professionnel. Aussi des accords de partenariat signés avec des établissements au niveau national et international contribuent à assurer la mobilité des étudiants

Recommandation: la mise en place d'une cellule d'insertion professionnelle qui travaillerait sous la coordination du point focal et selon un plan d'actions partagé et validé par les autorités académiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et partagées avec toutes les parties prenantes. L'organe de décision du département des sciences de l'éducation est l'Assemblée de Département avec à sa tête le Chef de département et qui comprend des enseignants-chercheurs, des représentants des étudiants et un représentant des PATS.

Les décisions de l'Assemblée de Département sont soumises au Conseil de l'UFER pour validation.

Les décisions validées font objet d'arrêté rectoral sur la base du PV du Conseil de l'UFR. Le PV est validé et communiqué à l'administration et à tous les membres de la section.

Recommandation: assurer la collecte et l'archivage des éléments de preuves pour la gouvernance pédagogique de la formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel d'Enseignement et/ou de recherche (PER) participe activement aux processus décisionnels liés au déroulement de la formation. Il participe aux réunions pédagogiques sous la coordination du Chef de Département. Il a pris une part active dans la conception de la maquette pédagogique et aux différentes révisions et actualisations de la maquette. Par ailleurs des Enseignants -Chercheurs internes et externes à l'UGB ont participé à la supervision de la conception du programme et sa mise en œuvre.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'Université Gaston Berger dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

La CIAQ a construit des outils de gestion de la qualité qui sont partagés avec toutes les parties prenantes et les a mis en ligne sur la plateforme de l'université. La plateforme est accessible à tous, aux enseignants et aux étudiants en particulier. Pour l'évaluation des enseignements le formulaire mis en ligne est accessible et devrait être utilisé pour systématiser l'évaluation des enseignements à tous les niveaux d'étude de l'université.

Toutefois, force est de constater qu'au niveau du département des sciences de l'éducation, les membres de la CIAQ ont certes participé à la rédaction du rapport d'autoévaluation comme membres du comité de pilotage, mais ne veilleraient pas assez à l'assurance qualité interne dans la gouvernance administrative et académique du département. C'est ainsi que l'évaluation des enseignements par les étudiants ne serait pas pratiquée.

Recommandation: mettre en place au niveau du département un organe chargé de l'assurance qualité de proximité et de l'archivage des documents de gouvernance.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme, faisant l'objet de cette évaluation est structurée selon le format LMD répartie en quatre (04) semestres (de M₁ à M₂). La présentation des UE et des EC suit le format classique du LMD.

La proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures est respectée ainsi que la part du TPE qui se situe entre 30 et 50% du VHT. La répartition des heures en CM ; TD et TP est cohérente.

Toutefois, l'intitulé de certaines UE n'est pas conforme à la norme en termes de nomenclature des UE.

Par ailleurs, les crédits affectés à quelques-unes des UE sont excessifs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme d'études couvre les aspects principaux des sciences de l'éducation comme le prouve la maquette pédagogique.

Des syllabi de cours sont fournis par les PER pour tous les éléments constitutifs. L'analyse des syllabi prouve que les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de la formation et les méthodes de travail scientifiques proposées permettent l'acquisition de méthodes de travail scientifiques.

Les étudiants font des stages en milieu professionnel et bénéficient de cours de sensibilisation à la culture des entreprises et à l'entrepreneuriat.

Toutefois, on note l'absence d'un dispositif de suivi à l'insertion professionnelle.

Recommandation: mettre en place une cellule d'insertion professionnelle au niveau départemental qui travaillerait sous la coordination du point focal désigné par l'institution.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées largement partagés. Les délibérations organisées à la fin de chaque semestre au niveau du département pour statuer sur les notes d'examen et de contrôle de connaissance des étudiants font l'objet de procès-verbaux qui sont affichés. Sur la base des listes publiées les étudiants qui ont validé les semestres peuvent retirer leur attestation de réussite en vue de leur pré-inscription ou de la recherche d'emploi.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Depuis la création du programme les effectifs ne cessent de croître mais le taux de réussite en master II n'est pas satisfaisant. Accueillant la dixième promotion d'étudiants en 2023-2024, le programme d'études du Master a reçu à ce jour : 239 étudiants en M1, 208 étudiants en M2 et, a obtenu 54 mémoires soutenus.

Cependant, la proportion des étudiants de master II par rapport à l'effectif total qui valide le diplôme décroît progressivement et passe de 52,9 % en 2014-2015 à 2,7 % en 2021-2022

De forts manquements sont constatés dans l'encadrement des étudiants pour le travail de recherche et la rédaction de leur mémoire.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps des Enseignants-Chercheurs intervenant sont des Professionnels possédant des compétences didactiques et assez d'expérience dans l'enseignement.

Le PER engagé dans ce programme qualifié scientifiquement selon les disciplines. 56% des enseignants-chercheurs appartiennent au Personnel d'enseignement et de recherche (PER) permanent du département des Sciences de l'éducation et le reste (44%) sont des intervenants externes provenant des structures éducatives et du monde professionnel

La majorité des enseignants-chercheurs prend part à l'enseignement pour au moins la durée d'un cycle complet de formation. Quoiqu'en nombre insuffisant, une part appropriée de l'enseignement est assurée par des enseignants permanents à temps plein du SEFS.

Les enseignants-chercheurs permanents assurent plus de 80% des enseignements sont prises en considération les compétences didactiques des enseignants du PER lors de la répartition des tâches d'enseignement.

Des mesures sont prises et un dispositif existe pour la participation à une formation continue ou à un perfectionnement didactique afin d'accompagner les enseignants, mais sont encore insuffisants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est correcte et bien définie.

Recommandation: structurer et renforcer le Laboratoire par la création des équipes de recherche, des axes et thématiques de recherche afin d'avoir la masse critique pour l'encadrement et l'accompagnement des étudiants dans leur travail de recherche (mémoires) et accroître les taux de soutenance nullement faible

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Les enseignants-chercheurs permanents assurent plus de 80% des enseignements.

Des enseignants venant d'autres écoles supérieures interviennent également. La mobilité entrante et celle sortante des PER sont effectives.

Appréciation globale sur le standard ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Etudiant (e) s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

La publication des conditions d'accès au programme est acceptable.

Recommandation : diversifier et augmenter les supports et médias de diffusion des appels à candidature, les conditions d'accès et intégrer le projet de recherche de l'étudiant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Au regard des effectifs, force est de constater que les femmes sont très minoritaires dans le parcours Master

Nous recommandons de continuer la promotion de l'équité et l'égalité d'accès aux études master entre hommes et femmes en décidant du nombre de filles à recruter pour chaque promotion et rendre l'information plus accessible

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L'organisation des études étant conforme au système LMD permet formellement les échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires et écoles de formation.

Toutefois, il convient de faciliter et de promouvoir d'avantage les trois (3) leviers forts du système LMD que sont : la capitalisation, le transfert et la mobilité aux niveaux national et international des étudiant(e)s

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.
L'encadrement des étudiants n'est pas adéquat, en particulier pour le suivi et la soutenance des mémoires d'étude. Même si les ressources humaines disponibles et à disposition sont jugées suffisantes dans l'ensemble, il est recommandé d'améliorer le système d'encadrement des étudiants.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.
Un point focal est nommé pour accompagner les étudiants pour les stages, mais il reste à faire pour l'insertion dans le monde du travail. Au niveau du département, un organe chargé de l'insertion professionnelle fait défaut. Recommandation: mettre en place une cellule d'insertion professionnelle au niveau départemental. Il s'agira de - développer les compétences nécessaires pour l'état de veille et la réactivité pour les besoins exprimés et les besoins identifiés concernant l'employabilité, l'emploi et l'insertion de nos jeunes diplômés dans le marché. - diversifier les parcours et spécialisations (planification de l'éducation, administration scolaire etc ..) - établir une feuille de route, un tableau de bord et des indicateurs afin pour l'évaluation-suivie et l'appui-conseil.
Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux
Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.
Le programme d'études de Master en Sciences de l'Education dispose de ressources suffisantes en infrastructures et en personnel pour réalise ses objectifs. Cependant, il faut veiller à mettre en place un système opérationnel de sécurité et de secours, la maintenance du matériel et d'équipement de premiers secours (exemple des extincteurs).

Le programme dispose de ressources suffisantes provenant de ressources propres issues de la fonction de service et la dotation de l'état.

Cependant, il serait souhaitable pour une qualité durable, d'avoir un projet d'orientation stratégique associé à un business plan pour l'entretien, la maintenance et la valeur ajoutée

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5 Points forts du programme

- Maquette du programme structurée selon le format LMD,
- Le programme d'études couvre les aspects principaux des sciences de l'éducation comme le prouve la maquette pédagogique
- Infrastructures et équipements de qualité et en nombre suffisant ;
- Rapport d'auto-évaluation assez étoffé et bien présenté dans l'ensemble,
- Services à la communauté bien développés, preuves de l'esprit d'initiative et d'innovation en direction des ressources humaines ;
- Personnel enseignant qualifié ;
- Existence de syllabus ;
- Efforts dans l'insertion professionnelle avec la nomination d'un point focal.

6 Points faibles du programme

- Existence de plusieurs versions de maquettes ;
- Crédits trop élevés de certaines UE de la maquette,
- Insuffisance dans la mise en œuvre de l'assurance qualité interne et dans le fonctionnement de la CIAQ ;
- Insuffisance de collecte et d'archivage d'éléments de preuve pour la gouvernance pédagogique de la formation faisant l'objet d'évaluation ;
- Insuffisance dans l'encadrement des étudiants ;
- Insuffisance dans l'accompagnement par l'université des plans de carrières et avancements de PATS
- Faiblesse du taux d'achèvement complet du master2 des étudiants par manque de soutenance de leurs mémoires;
- Soutenance tardive des mémoires de fin d'études.

7 Appréciations générales

L'évaluation externe a porté sur le programme de master en sciences de l'éducation de Université Gaston Berger (UGB). Ce diplôme de master, préparé en deux années, est régulièrement déroulé depuis son démarrage en 2012 et a sorti plusieurs promotions.

Accueillant la dixième promotion d'étudiants en 2023-2024, le programme d'études du Master a reçu à ce jour : 239 étudiants en M1, 208 étudiants en M2 et, a obtenu 54 mémoires soutenus.

Les contenus du programme correspondent aux standards internationaux.

L'enseignement est dispensé par un corps professoral qualifié dans un cadre d'étude favorable avec des infrastructures de qualité, des salles de cours, des salles informatiques et une bibliothèque physique bien équipées

Le rapport d'auto-évaluation présente essentiellement la position du programme par rapport aux standards du référentiel de qualité de l'ANAQ-Sup. La présentation qui en est faite est assez détaillée avec des renvois à des éléments de preuve disponibles. Globalement, les réponses apportées par l'université dans le rapport d'autoévaluation sont satisfaisantes.

Toutefois, des efforts sont attendus pour améliorer le système d'assurance qualité interne, renforcer l'accompagnement des étudiants pour leur insertion dans le monde du travail et leur l'encadrement pour leur mémoire de recherche.

Ceci pourrait se comprendre en partie par la spécificité du système LMD qui permet la capitalisation, le transfert des crédits et autoriserait ainsi plus de mobilité des étudiants dans le cadre de l'adéquation Formation-Emploi

8 Recommandations à l'établissement

- Stabiliser la maquette pédagogique ;
- Réorganiser les crédits alloués aux UE de la maquette de formation afin de se conformer aux standards LMD ;
- Systématiser l'évaluation des enseignements et l'exploitation des rapports d'évaluation ;
- Promouvoir d'avantage l'avancement et la carrière des personnels
- Mieux faire fonctionner la CIAQ avec l'élaboration d'un processus de collecte, de suivi et d'archivage à temps des intrants et extrants pédagogiques de la formation ;
- Améliorer le système d'assurance qualité interne par, la mise en place d'une cellule sectorielle qui travaillerait en étroite collaboration avec la CIAQ de l'Université UGB ;

- Mettre en place une cellule d'insertion professionnelle ;
- Faire tenir régulièrement et correctement le remplissage des cahiers de texte de la formation.
- Renforcer l'accompagnement des PATS dans leur plan de carrière.

9 Recommandations à l'ANAQ-Sup

- ✓ Respecter le délai minimal de mise à la disposition des experts de l'ANAQ-Sup retenus pour la mission, le rapport d'autoévaluation interne et des éléments de preuve fournis lors de la demande d'accréditation.
- ✓ Inclure dans le protocole de la mission, un délai supplémentaire de consultation des éléments demandés et à consulter sur place ; ceci, afin de compléter le protocole et le processus de «triangulation» comportant : le rapport écrit d'auto-évaluation et la vérification des éléments de preuves, sa présentation orale suivie de discussions, la visite sur site et les échanges avec les différents acteurs autour d'un même référentiel Qualité.

10 Proposition de décision: *accréditation*

Décision : ACCREDITATION PROPOSEE

Cette décision est fondée sur les différents éléments d'appréciation fournis dans le pré-rapport, la réponse du comité de pilotage après réception du pré-rapport et dans les délais prévus, la dynamique d'amélioration continue manifestée par les acteurs du programme et les responsables de l'UFR par l'application immédiate de recommandations formulées par l'équipe d'experts avec la création et la nomination des membres de la Cellule interne, insertion et service à la communauté et la création et nomination des membres de la Cellule interne assurance qualité.